
Sommaire

- [Un secteur toujours en croissance](#)
- [Les entreprises en détail](#)
 - [Le chiffre d'affaires](#)
 - [La clientèle](#)
 - [Les investissements](#)
- [Les acteurs de l'entreprise : salariés et dirigeants](#)
 - [Répartition géographique](#)
 - [Des actifs en nette hausse](#)
 - [Répartition des salariés](#)
 - [Répartition des Salariés selon la Fonction :](#)
 - [Difficultés de Recrutement par Région :](#)
 - [Proportion et Type de Difficultés :](#)
 - [Participation des Salariés à la Formation Continue :](#)
 - [Investissements des Entreprises dans la Formation :](#)
 - [Répartition de la Masse Salariale Brute :](#)
 - [Répartition des Charges Sociales Patronales :](#)
 - [Analyse de la Masse Salariale :](#)
- [Les chefs d'entreprise :](#)
 - [Démographie des chefs d'entreprise :](#)
 - [Confiance et perspectives d'emploi :](#)

Source : [Les chiffres clés du paysage 2022 \(UNEP\)](#)

Un secteur toujours en croissance

L'édition 2022 de la publication de l'UNEP (prochaine parution en 2024) met en évidence la croissance et l'état actuel du secteur du paysage en France. Il détaille les chiffres clés de 2022, indiquant que le secteur compte 32 450 entreprises, générant un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros, avec un chiffre d'affaires de 58 300 euros par actif. Les services à la personne représentent 18% de ces entreprises.

32 450

entreprises

dont **18 %**

d'entreprises de service
à la personne (SAP)



7,7 M^{ds} €

de chiffre
d'affaires



58 300 €

de C.A. / actif

132 100

actifs



22 200

créations nettes
d'emploi en 2 ans

57 %

des entreprises
ont du mal
à recruter

Le document souligne une croissance robuste de l'activité économique dans le secteur, avec une augmentation de 14% du nombre d'entreprises entre 2012 et 2022 et une croissance du chiffre d'affaires de 44% sur la même période. La période 2021-2022 a connu une hausse moyenne exceptionnelle de plus de 10% par an, attribuée à des facteurs tels que la reprise post-Covid et les tensions inflationnistes.

Le marché des jardins et des espaces verts est particulièrement dynamique, avec une demande accrue pour la végétalisation et la création d'espaces verts. Cette tendance est alimentée par l'envie des Français pour la nature et reflète des préoccupations environnementales croissantes.

Le secteur a également enregistré 22 200 créations nettes d'emplois en deux ans, bien que 57% des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement. La demande de compétences spécialisées et professionnelles est forte, ce qui est cohérent avec l'accent accru mis sur les enjeux environnementaux.

Le document présente une analyse du secteur du paysage, mettant en lumière sa croissance et son dynamisme. Le nombre d'actifs dans le secteur a grimpé de 92 500 à 132 100 en dix ans, avec une hausse de 17% en France métropolitaine au cours des deux dernières années. Les emplois sont majoritairement stables et à temps plein, avec 95% en CDI et 83% des postes accessibles à tous les niveaux de qualification. Les entreprises jouent un rôle clé dans l'intégration des jeunes dans le monde du travail, malgré des difficultés à recruter des employés formés et motivés.

Les entreprises du paysage investissent massivement dans le matériel et la formation continue de leurs collaborateurs pour faire face aux évolutions réglementaires, technologiques, et environnementales majeures. En 2022, 69% des entreprises ont investi, contribuant à une augmentation de 7,5% du chiffre d'affaires de la profession. L'investissement en RSE et le développement professionnel des salariés sont fortement encouragés.

En moyenne, une entreprise du paysage emploie trois salariés et génère 237 000 euros de chiffre d'affaires, principalement grâce à une clientèle privée. Le profil moyen du chef d'entreprise est un homme de 42 ans, tandis que le salarié typique a 35 ans, une ancienneté de 6 ans et demi, et est très probablement en CDI. La majorité des salariés (75%) ont un diplôme spécifique à la filière des travaux et aménagements paysagers.

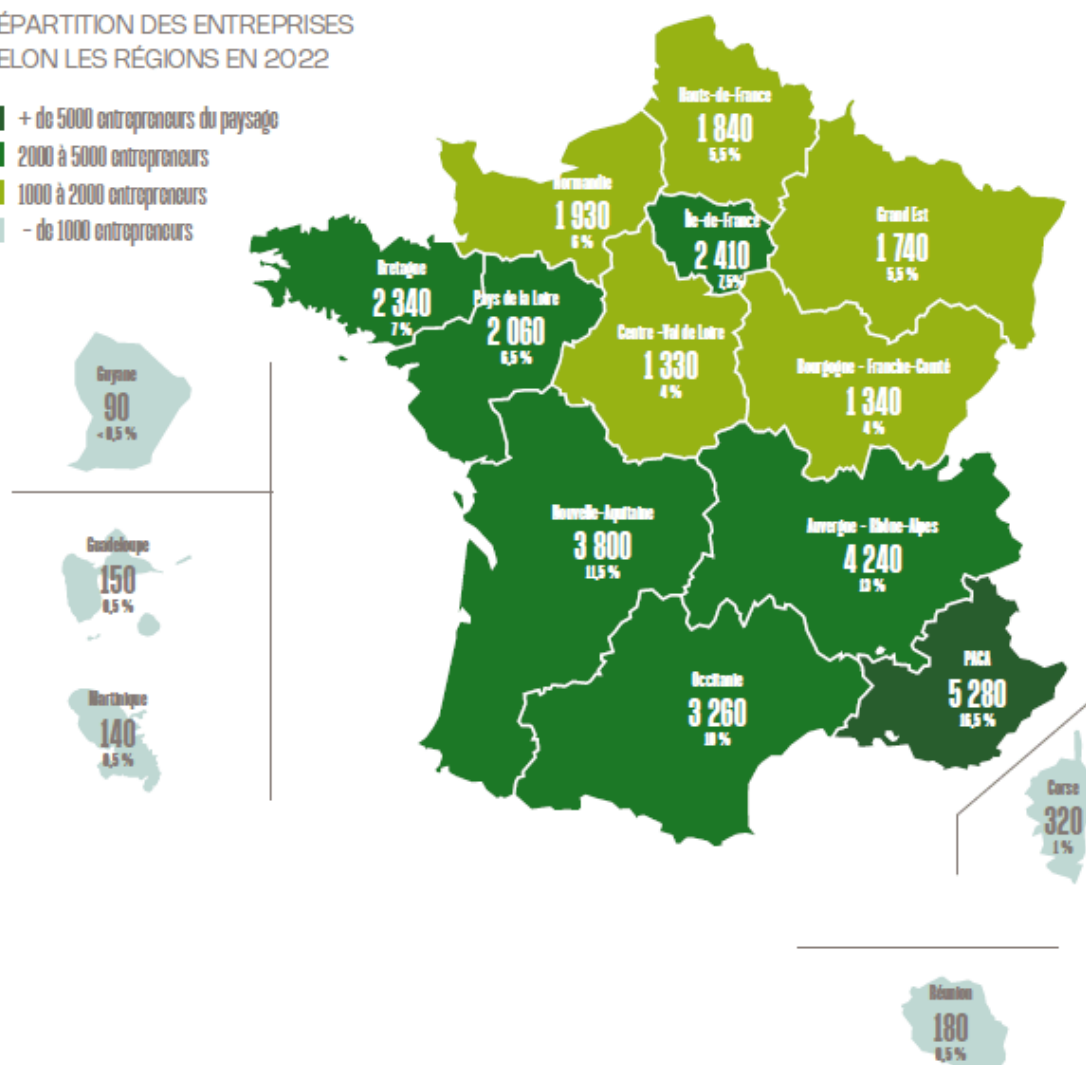
Les entreprises en détail

Le document fournit une vue d'ensemble de la répartition géographique des entreprises du paysage en France en 2022, soulignant une concentration notable dans le sud du pays. Plus de la moitié (51%) de ces entreprises sont situées dans les quatre régions métropolitaines au sud de la Loire, qui représentent 37,5% de la population française. La région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) se distingue particulièrement avec 16,5% des entreprises, alors qu'elle ne compte que pour 7,5% de la population française.

La façade Ouest connaît une croissance démographique importante et de la Bretagne aux Pyrénées Atlantique, le secteur connaît une forte dynamique

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES RÉGIONS EN 2022

- + de 5000 entrepreneurs du paysage
- 2000 à 5000 entrepreneurs
- 1000 à 2000 entrepreneurs
- - de 1000 entrepreneurs



Toutes les régions françaises ont vu une augmentation du nombre d'entreprises du paysage par rapport à 2020. La carte illustre que l'Île-de-France, bien qu'ayant un nombre moins élevé d'entreprises par rapport à certaines autres régions, génère le chiffre d'affaires le plus élevé dans le secteur. Ceci peut être attribué à la présence de plus grandes entreprises dans cette région, ce qui explique pourquoi, malgré un nombre moins élevé d'entreprises, l'Île-de-France domine en termes de chiffre d'affaires.

En outre, on note une tendance générale à la hausse du nombre d'entreprises de paysage depuis 2012, avec une croissance de 2,5% entre 2020 et 2022, atteignant un nombre record de 32 450 entreprises, y compris les DOM (Départements d'Outre-Mer). La croissance est répartie à travers différentes tailles d'entreprises, avec une mention spéciale pour les entreprises de plus de 50 salariés qui ont également vu une augmentation de 30 unités.

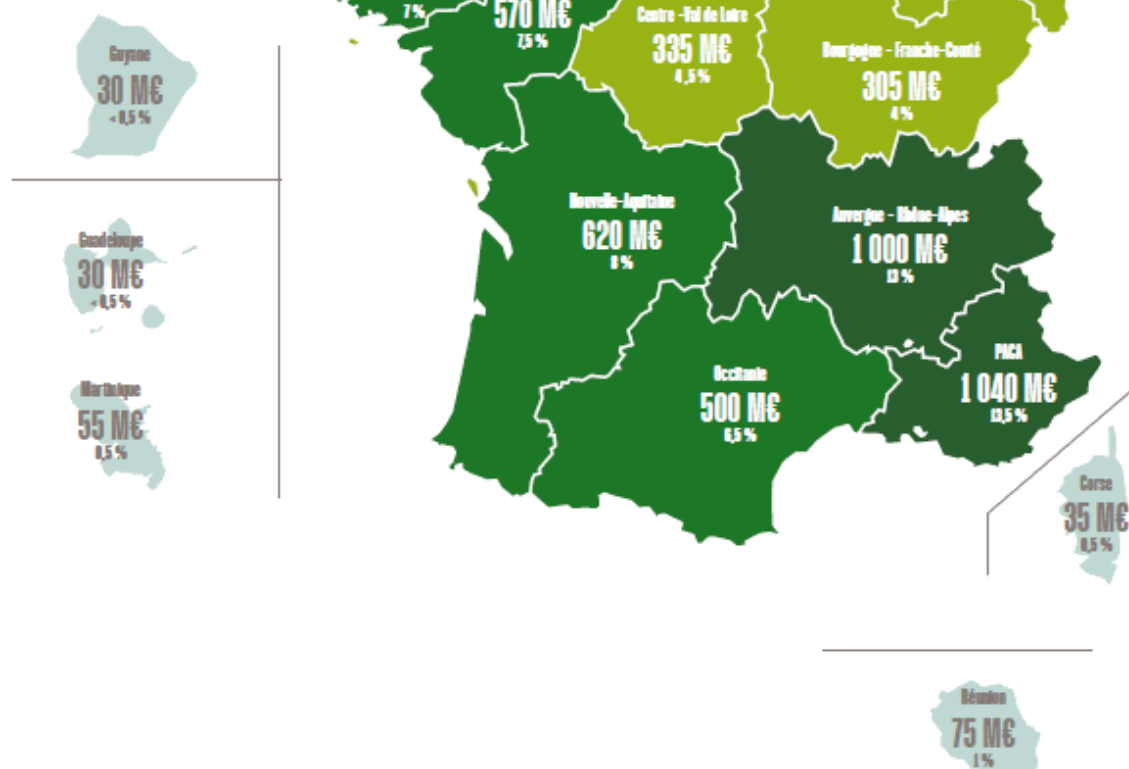
Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des entreprises du paysage en France métropolitaine montre une progression significative, avec une augmentation de 21% entre 2020 et 2022. Cette tendance haussière est soutenue sur une période de dix ans, avec une croissance de plus

de 40% depuis 2012, soulignant la vigueur économique du secteur.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
SELON LES RÉGIONS 2022
EN MILLIONS D'EUROS H.T.

- + de 900 M€ de C.A. HT
- 500 à 900 M€ de C.A. HT
- 100 à 500 M€ de C.A. HT
- de 100 M€ de C.A. HT



La répartition régionale du chiffre d'affaires en 2022 révèle une concentration marquée dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), qui ensemble génèrent 39 % du chiffre d'affaires total, frôlant ou dépassant chacune le milliard d'euros. La corrélation entre le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires régional est en général cohérente, à l'exception notable de l'Île-de-France. Bien que cette région compte pour 7,5% des entreprises, elle réalise 12,5% du chiffre d'affaires national, illustrant ainsi l'impact économique des grandes entreprises franciliennes.

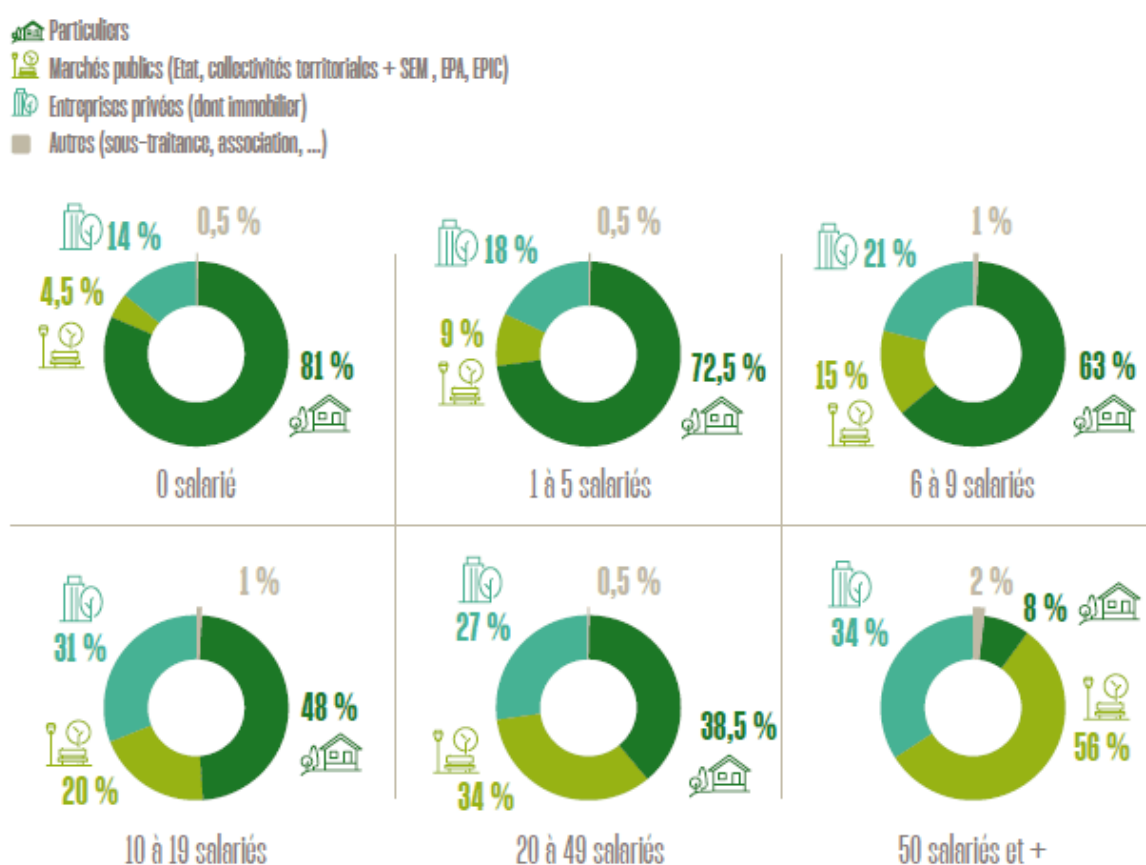
L'analyse de la croissance annuelle du chiffre d'affaires souligne l'importance et la résilience du secteur du paysage face à des contextes économiques variés, affirmant son rôle

essentiel dans le tissu économique national.

La clientèle

L'analyse de la clientèle dans le secteur du paysage en France révèle une prédominance des particuliers, qui constituent près de la moitié (49%) du chiffre d'affaires total en 2022, ce qui représente 3,6 milliards d'euros. Ce segment montre une tendance croissante, avec une augmentation notable de la part du chiffre d'affaires provenant des particuliers entre 2020 et 2022.

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAYSAGE SELON LES COMMANDITAIRES ET SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES EN 2022



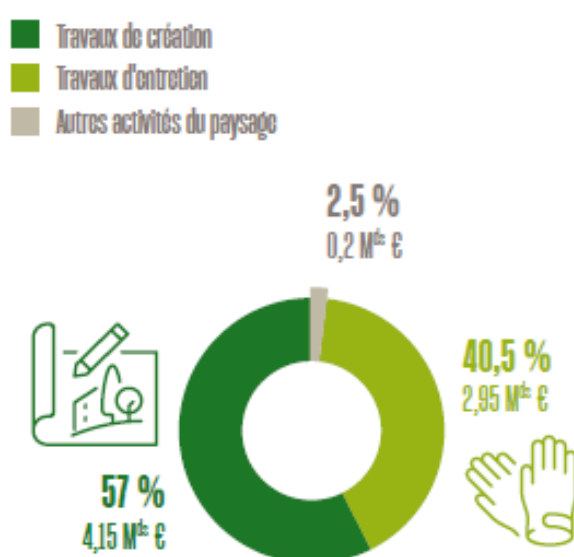
Les marchés publics et les entreprises privées, y compris l'immobilier, forment également une part significative du chiffre d'affaires, bien que la proportion attribuée aux marchés publics ait diminué en pourcentage, passant de 30% en 2018 à 24,5% en 2022. Néanmoins, la valeur absolue du chiffre d'affaires issu des marchés publics a augmenté, ce qui indique une croissance en termes réels.

L'analyse de la répartition du chiffre d'affaires selon la taille des entreprises révèle que les plus petites entreprises, celles sans salarié, génèrent la majeure partie de leur chiffre d'affaires auprès des particuliers, soit 81% en 2022. En revanche, les entreprises de plus grande taille (à partir de 10 salariés) réalisent une portion plus conséquente de leur chiffre d'affaires auprès d'entités publiques et d'entreprises privées. La part du chiffre d'affaires

réalisée auprès des particuliers atteint 72,5% pour celles de 1 à 5 salariés.

Cette distinction entre les tailles d'entreprises suggère une relation directe entre la structure de l'entreprise et ses clients cibles. Les entreprises de plus grande taille sont plus susceptibles de s'engager avec des clients institutionnels, tandis que les plus petites entreprises tendent à servir le marché des particuliers. La croissance globale du chiffre d'affaires dans le secteur pour toutes les tailles d'entreprises jusqu'à 20 salariés souligne la vitalité du secteur du paysage, qui s'adapte à diverses niches de marché en fonction de sa structure organisationnelle.

RÉPARTITION DES 7,32 MILLIARDS D'EUROS H.T.
GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE
SELON LE TYPE DE TRAVAUX



Dans le secteur du paysage, l'année 2022 a mis en évidence la prédominance des travaux de création de jardins et d'espaces verts, qui représentent 57% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 1,5 point par rapport à 2020. Les travaux d'entretien sont particulièrement significatifs pour les entreprises de taille plus réduite (moins de 6 salariés), où ils constituent la majeure partie du chiffre d'affaires. À l'inverse, les structures plus importantes tirent une proportion plus large de leur revenu de ces activités de création.

L'entretien reste un pilier important du secteur, représentant 40,5% du chiffre d'affaires, bien que sa part soit légèrement inférieure à celle des travaux de création. Les « autres activités du paysage », un segment qui inclut les travaux de génie écologique et d'écopastoralisme, représentent 2,5% du chiffre d'affaires, reflétant une prise en compte croissante des préoccupations environnementales et de la biodiversité dans les projets paysagers.

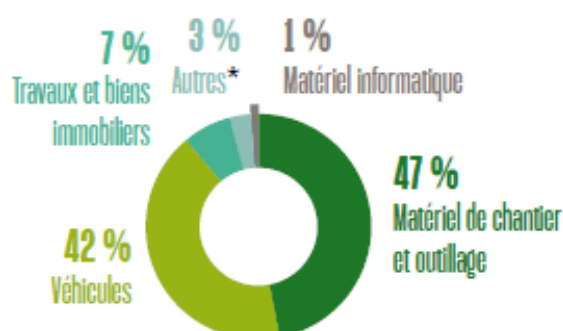
Cette répartition du chiffre d'affaires met en lumière l'évolution de la société et des métiers du paysage, avec une demande accrue pour la création et l'aménagement d'espaces verts, probablement en réponse à une prise de conscience écologique et à une recherche de

qualité de vie améliorée.

Les investissements

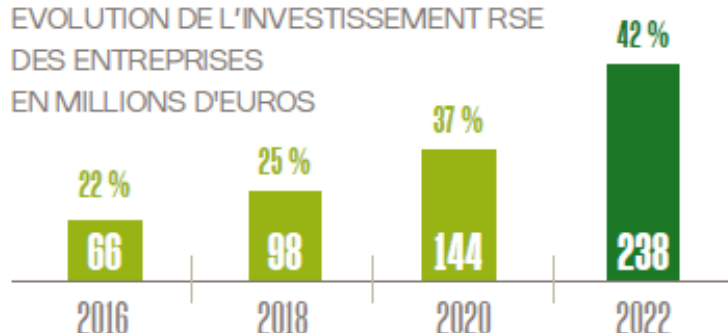
Les données présentées dans le document illustrent une augmentation substantielle des investissements dans le secteur du paysage entre 2012 et 2022. Le montant global des investissements a presque triplé de 210 millions d'euros à 565 millions d'euros, représentant 7,5 % du chiffre d'affaires en 2022, une progression notable par rapport à 6 % en 2020.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS SELON LE TYPE D'ACHAT



* Publicité, communication, alarme sécurité, mobilier,...

EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT RSE DES ENTREPRISES EN MILLIONS D'EUROS



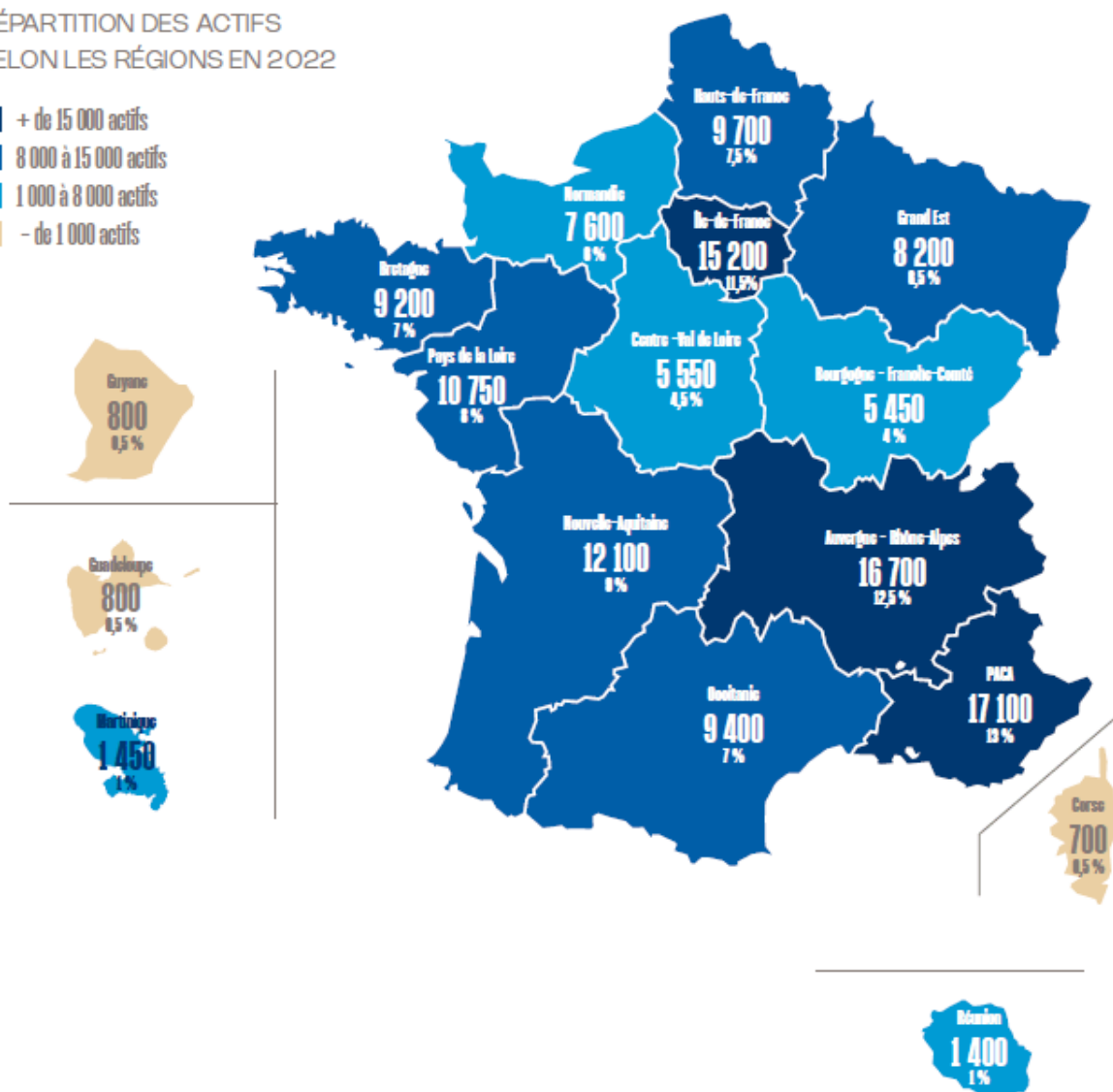
La répartition des investissements en 2022 montre une prédominance de l'achat de matériel de chantier et d'outillage, qui constitue 47 % des investissements totaux. Les véhicules suivent avec 42 %, tandis que les travaux et biens immobiliers représentent 7 %, et le matériel informatique 1 %. Cette configuration indique une forte orientation vers l'acquisition d'équipements opérationnels et la modernisation de la flotte de véhicules.

En termes d'investissement responsable (RSE), il y a eu une croissance impressionnante : les montants dédiés à des initiatives visant à mieux respecter l'environnement, réduire les nuisances ou améliorer les conditions de travail des salariés ont plus que doublé en deux ans, passant de 144 millions d'euros en 2020 à 238 millions d'euros en 2022. Cela représente 42 % des investissements totaux de l'année, mettant en évidence l'importance croissante de la durabilité et de la responsabilité sociale dans les stratégies d'investissement des entreprises du secteur.

L'engagement envers la RSE est devenu une priorité claire, démontrant une prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux et leur intégration dans la planification stratégique des entreprises du paysage. Cela reflète non seulement un engagement envers des pratiques commerciales éthiques mais aussi un alignement avec les attentes croissantes des consommateurs et des réglementations en matière de développement durable.

RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LES RÉGIONS EN 2022

- + de 15 000 actifs
- 8 000 à 15 000 actifs
- 1 000 à 8 000 actifs
- - de 1 000 actifs



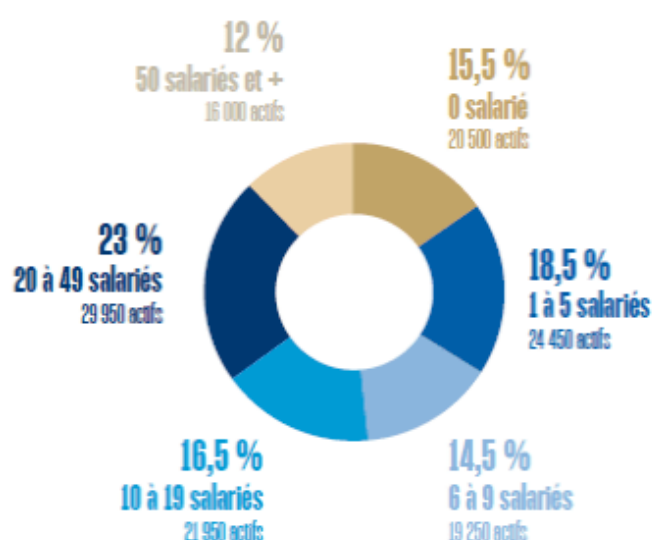
Les acteurs de l'entreprise : salariés et dirigeants

Répartition géographique

Le document met en évidence la répartition des actifs dans le secteur du paysage en France pour l'année 2022. Il y a eu une augmentation notable de 17% du nombre d'actifs entre 2020 et 2022, indiquant une croissance dynamique du secteur à travers le pays. La France métropolitaine compte désormais 132 100 actifs dans le secteur du paysage, répartis de manière inégale entre les régions.

Auvergne-Rhône-Alpes et PACA sont les régions avec les plus grands nombres d'actifs, ce qui souligne leur importance économique dans le secteur du paysage. La carte montre que les régions du sud de la France, comme Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, présentent également un nombre significatif d'actifs dans ce domaine.

RÉPARTITION DES 132 100 ACTIFS SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES



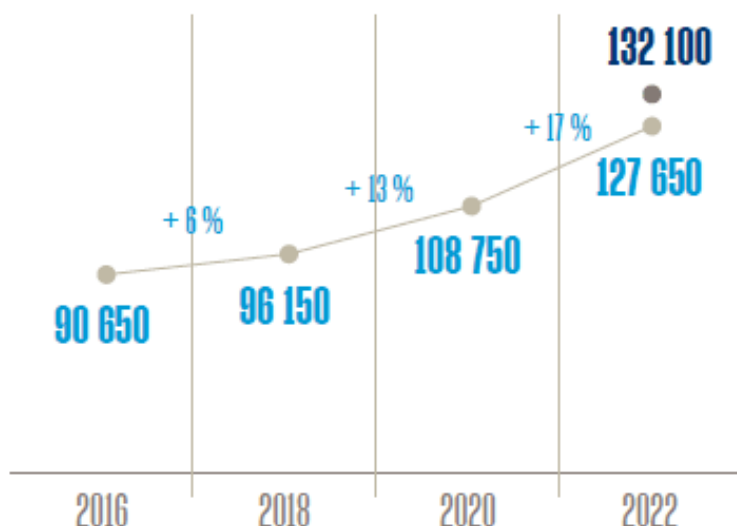
Concernant la taille des entreprises, la majorité des actifs travaillent dans des entreprises de taille petite à moyenne. Les très petites entreprises (moins de 6 salariés) emploient un pourcentage significatif d'actifs, tandis que les entreprises de taille intermédiaire (6 à 19 salariés) rassemblent environ 31% des actifs. Les entreprises de grande taille (20 salariés et plus) comptent pour 35% des effectifs, ce qui reflète une répartition diversifiée de l'emploi dans le secteur, allant des micro-entreprises aux grandes entreprises.

Cette distribution des actifs illustre non seulement la vitalité du secteur du paysage en France, mais aussi sa capacité à créer des emplois dans un large éventail de contextes d'entreprise, contribuant ainsi de manière significative à l'économie régionale et nationale.

Des actifs en nette hausse

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS PRÉSENTS AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE

- France métropolitaine
- Ensemble (y compris DOM*)



Un secteur qui embauche

Entre 2020 et 2022, le nombre d'actifs a progressé de 17 %, pour atteindre 127 650 personnes (en France métropolitaine). En incorporant les DOM, le total des actifs s'élève à 132 100 personnes fin 2022.

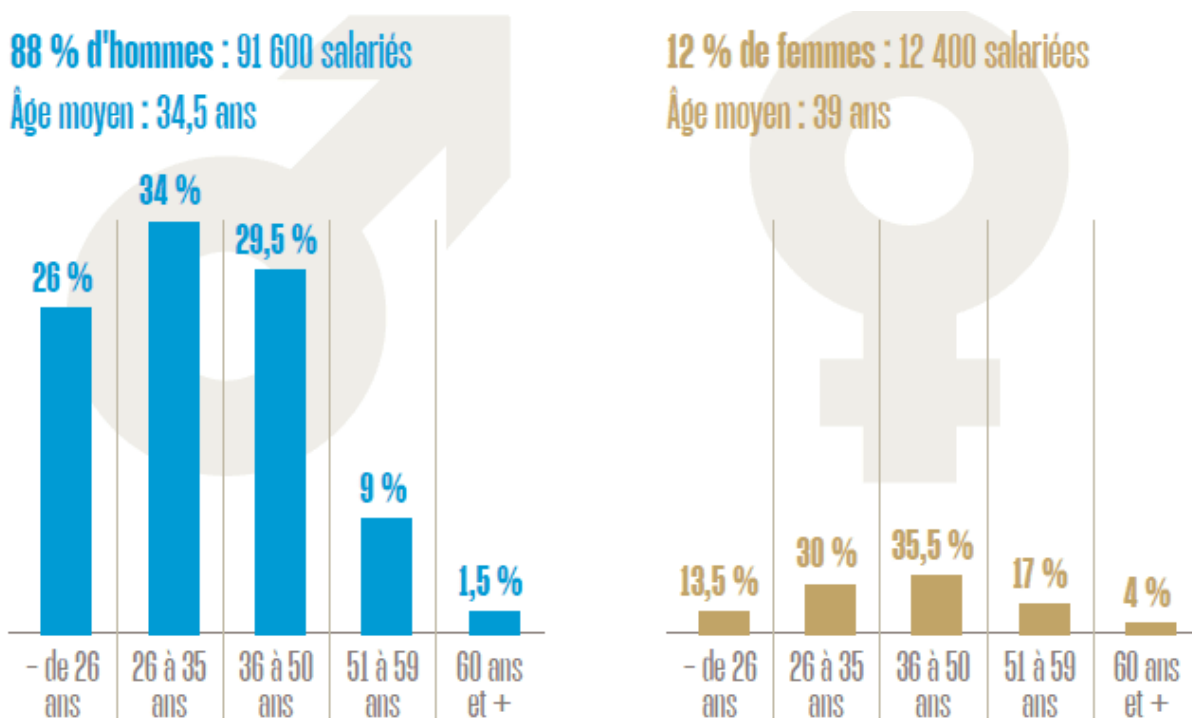
La grande majorité d'entre eux (76,5 %) sont des salariés.

Une trajectoire de croissance soutenue du nombre d'actifs dans le secteur du paysage en France est à souligner. Entre 2020 et 2022, on observe une augmentation de 17% dans la France métropolitaine, passant de 108 750 à 127 650 personnes. Lorsque les DOM (Départements d'Outre-Mer) sont inclus, le nombre total d'actifs atteint 132 100 en 2022. Cette tendance haussière démontre que le secteur du paysage est un domaine dynamique en termes d'emploi, avec un secteur qui embauche activement et qui s'étend au-delà de la France continentale pour inclure les territoires d'outre-mer.

La majorité écrasante de ces actifs, soit 76,5%, sont salariés, ce qui indique que le secteur est dominé par des formes d'emploi traditionnelles plutôt que par le travail indépendant ou contractuel. Cela peut refléter la nature du travail dans le paysage, qui nécessite souvent des équipes stables et expérimentées capables de gérer des projets à long terme et de maintenir des espaces paysagers.

L'augmentation régulière du nombre d'actifs montre que le secteur offre des opportunités d'emploi et peut être considéré comme un indicateur de la santé économique de cette industrie. Il est probable que cette croissance soit alimentée par une demande accrue pour les services d'aménagement paysager, qui peut être attribuée à une prise de conscience croissante de l'importance des espaces verts et de la durabilité environnementale, ainsi qu'à une reprise économique après des périodes difficiles, telles que les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19.

Répartition des salariés



L'infographie décrit la composition démographique et contractuelle des salariés dans les entreprises du paysage au 31 décembre 2022. Elle souligne un secteur dominé par une main-d'œuvre masculine, avec 88 % d'hommes représentant 91 600 salariés et un âge moyen de 34,5 ans, ce qui indique une force de travail relativement jeune. En comparaison, les femmes constituent seulement 12 % de la main-d'œuvre, avec 12 400 salariées et un âge moyen légèrement plus élevé de 39 ans.

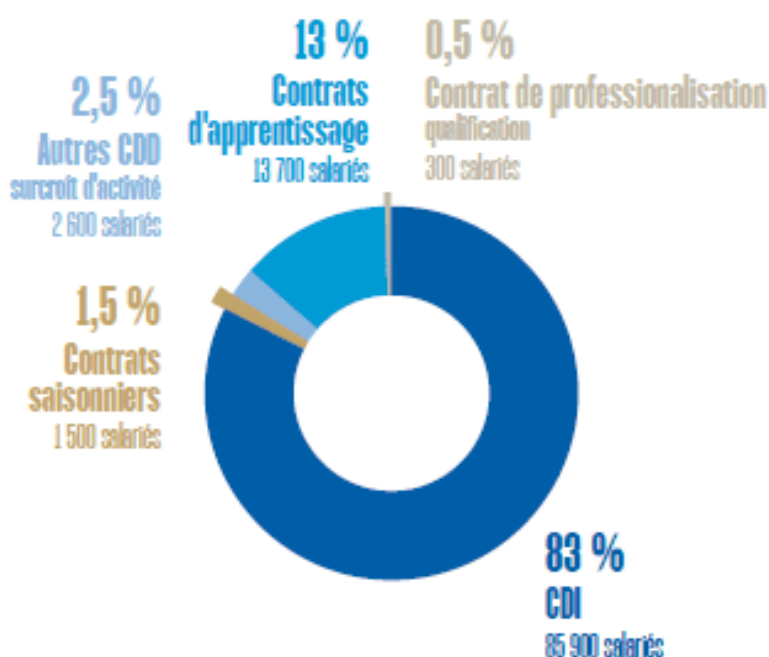
D'autres formes de contrats, telles que les contrats à durée déterminée (CDD) pour surcroît d'activité et les contrats saisonniers, représentent une plus petite fraction de l'emploi, avec respectivement 2,5 % et 1,5 % des salariés.

On note également un léger vieillissement de la main-d'œuvre au cours des deux dernières années, bien que la majorité des salariés soient toujours de moins de 35 ans. Cela suggère que le secteur reste dynamique et attractif pour les jeunes professionnels, tout en retenant des employés plus expérimentés et probablement plus qualifiés.

On devrait s'interroger sur le décrochage important qui se produit chez les hommes après 50 ans. Si cela n'est pas précisé par le document, on peut probablement le lier à la nature du

travail qui reste physique et qui peut entraîner des Troubles Musculo-Squelettiques et des incapacités de travail.

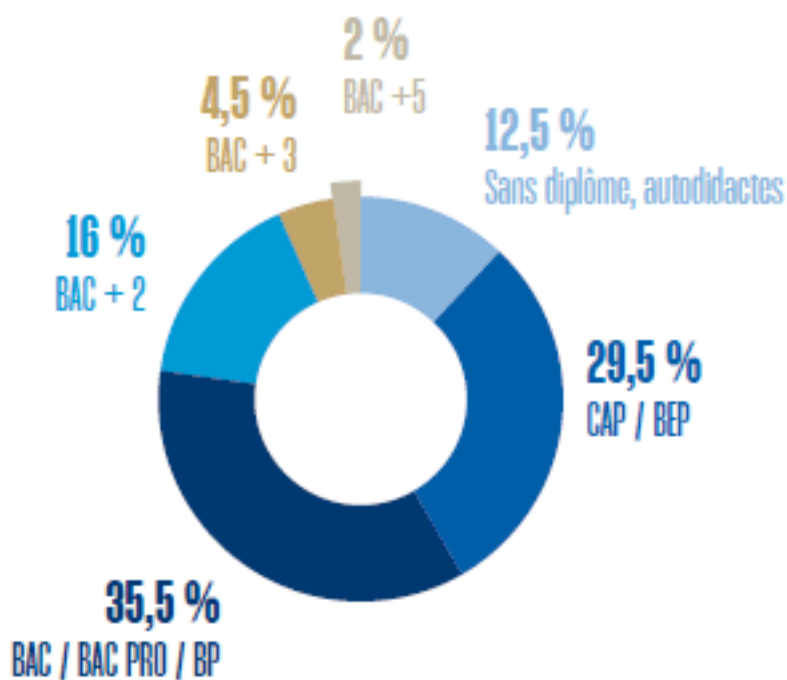
RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA NATURE DES CONTRATS Y COMPRIS LES APPRENTIS



La répartition des contrats de travail montre une prédominance de la stabilité de l'emploi, avec 83 % des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI), ce qui représente 85 900 salariés. Cette statistique témoigne d'un engagement significatif à long terme entre les employeurs et leurs employés dans le secteur. Malgré une légère diminution de 3 % par rapport à 2020, ce chiffre reste élevé, probablement en raison de l'augmentation des contrats d'apprentissage, qui constituent 13 % de l'ensemble des contrats en 2022, représentant 13 700 jeunes en formation. Cette donnée souligne l'importance de la formation professionnelle dans le secteur.

Le secteur du paysage se caractérise par une diversité des niveaux de qualification, offrant des opportunités d'emploi à une large gamme de profils éducatifs. Ceci reflète une industrie inclusive, valorisant autant les compétences pratiques acquises par l'expérience que les qualifications académiques.

RÉPARTITION DES 104 000 SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE FORMATION



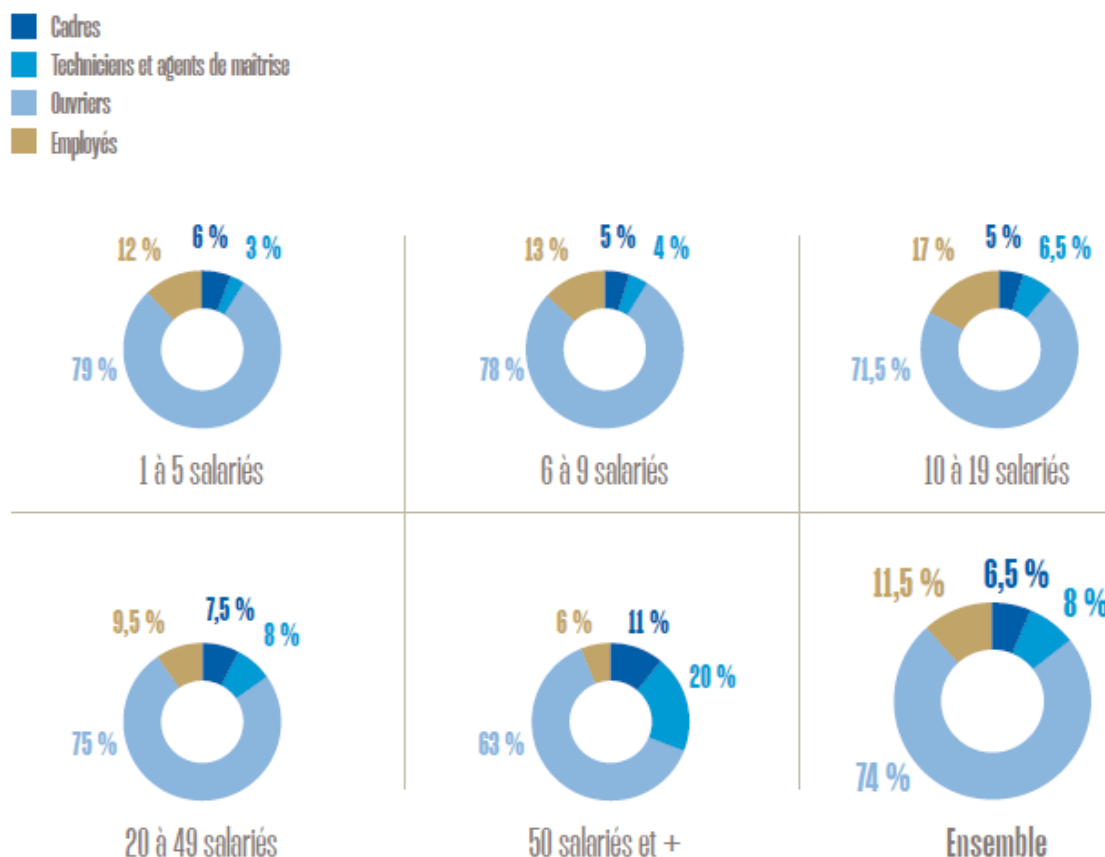
Actuellement, une proportion significative de la main-d'œuvre, soit 35,5 %, possède un diplôme de niveau BAC, BAC professionnel, ou un brevet professionnel, ce qui suggère une base solide de compétences techniques parmi les employés. Un autre 29,5 % détient un CAP ou BEP, mettant en évidence l'accent mis sur la formation professionnelle initiale.

Il est intéressant de noter que 12,5 % des salariés sont sans diplôme ou autodidactes, soulignant que le secteur valorise l'expérience pratique et les compétences acquises sur le terrain, offrant des parcours professionnels alternatifs à l'éducation formelle.

Cependant, il y a une tendance croissante vers la professionnalisation et la qualification, avec plus de 22,5 % des salariés maintenant titulaires d'un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur, indiquant une évolution vers une main-d'œuvre plus qualifiée et spécialisée.

Répartition des Salariés par Classification et Taille d'Entreprise :

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA CLASSIFICATION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



- Dans les petites entreprises (1 à 5 salariés), une grande majorité des employés sont des ouvriers (79%), avec une petite représentation de cadres (12%). Cela indique une structure d'entreprise axée principalement sur le travail opérationnel avec une supervision minimale.
- À mesure que la taille de l'entreprise augmente (6 à 9 salariés et plus), on observe une légère augmentation du pourcentage de techniciens et d'agents de maîtrise, suggérant un besoin accru de supervision et de compétences techniques.
- Dans les plus grandes entreprises (50 salariés et plus), la proportion de cadres augmente significativement (20%), indiquant une structure organisationnelle plus complexe nécessitant une gestion et une planification de niveau supérieur.

Répartition des Salariés selon la Fonction :

- La grande majorité des salariés travaillent sur le chantier (77%), ce qui est cohérent avec la nature du travail dans le secteur du paysage, fortement axée sur l'activité physique et le travail en extérieur.
- Les postes administratifs constituent 13% de la main-d'œuvre, un chiffre qui reflète la nécessité d'une gestion interne pour le bon fonctionnement des entreprises.
- La conduite de travaux représente 7% des postes, ce qui indique l'importance de la coordination des projets et la supervision des travaux sur le terrain.

Observations Clés :

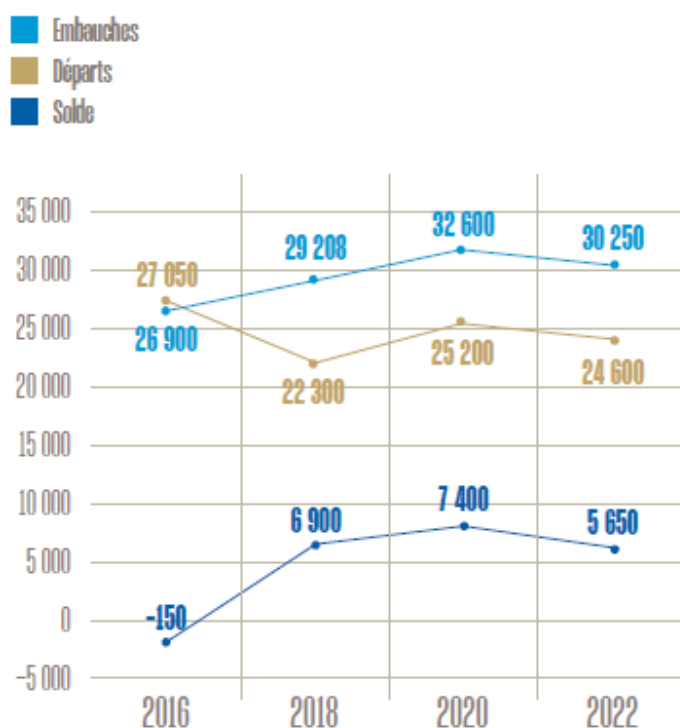
- Le secteur du paysage présente un taux d'encadrement important (14,5% de cadres,

techniciens ou agents de maîtrise), ce qui est légèrement supérieur à l'année précédente (+1% par rapport à 2020). Cela signifie que malgré la croissance et l'évolution, le secteur maintient un bon niveau de supervision et de gestion des compétences.

- Les hommes dominent les postes de chantier, avec plus de 90% travaillant dans ces rôles, tandis que la présence des femmes sur le terrain a augmenté, passant de 19% en 2012 à plus de 32% en 2022, ce qui montre une diversification croissante des rôles de genre dans le secteur.
- La majorité des employés sont des ouvriers, ce qui est cohérent avec la nature opérationnelle de l'industrie du paysage, mais il y a aussi une présence notable de personnel administratif et de gestion, essentielle au bon fonctionnement des opérations.

Évolution de la Répartition des Mouvements de Personnel :

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION
DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Il y a eu une croissance positive de l'emploi avec 5 650 emplois salariés créés en 2022. Cela témoigne d'un secteur en expansion où le nombre d'embauches surpasse les départs, un indicateur de la vitalité économique et des opportunités dans le secteur.

La majorité des embauches sont des contrats à durée indéterminée (CDI), suivis par les contrats d'apprentissage et les CDD pour surcroît d'activité.

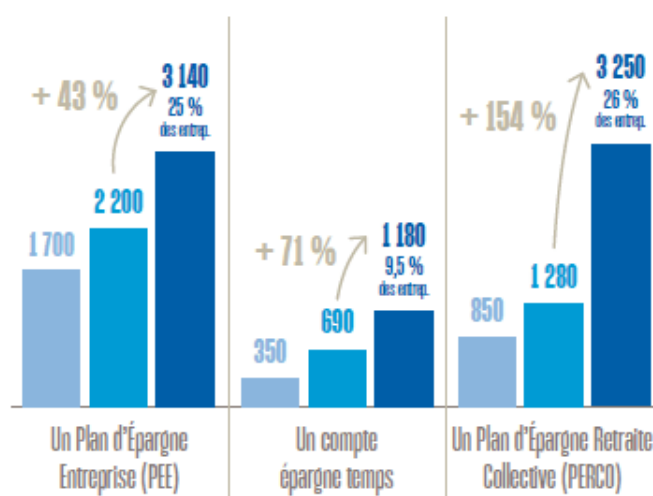
Des Entreprises qui Cherchent à Fidéliser leurs Collaborateurs :

Face aux défis de recrutement, les entreprises du paysage adoptent des stratégies pour

motiver et fidéliser les salariés. Cela inclut des plans d'épargne entreprise (PEE), des comptes épargne temps, et des plans d'épargne retraite collectifs (PERCO).

NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE
DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES
POUR LES SALARIÉS
PARMI CELLES EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ

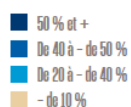
■ 2018 ■ 2020 ■ 2022



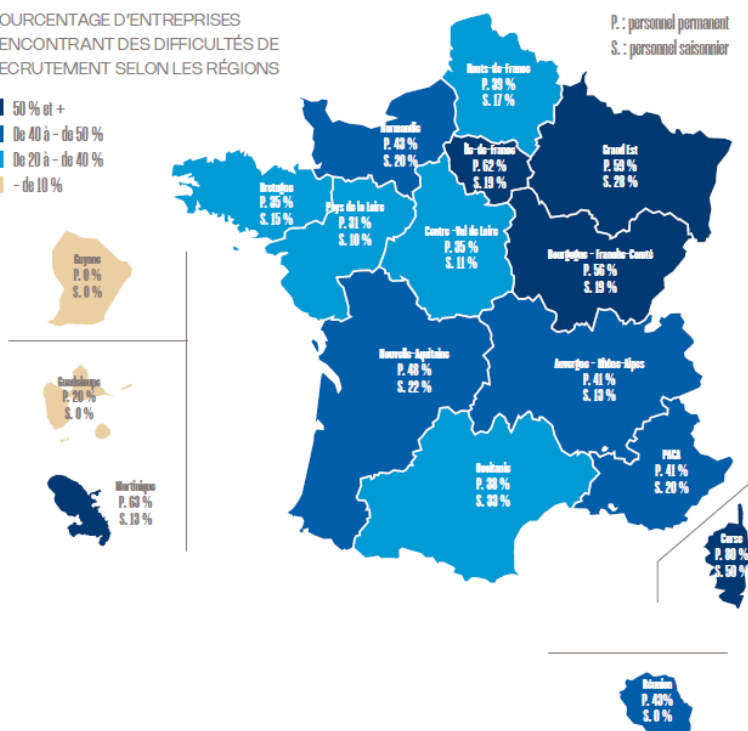
Les statistiques montrent une augmentation significative de l'adoption de ces dispositifs entre 2018 et 2022. Cela reflète une prise en compte des besoins des employés et une volonté d'améliorer leur bien-être et leur sécurité financière à long terme.

Les PERCO, en particulier, ont connu une forte hausse, ce qui peut indiquer une préoccupation croissante pour la retraite des employés et un moyen d'attirer des talents qui cherchent des avantages à long terme.

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE
RECRUTEMENT SELON LES RÉGIONS



P. : personnel permanent
S. : personnel saisonnier



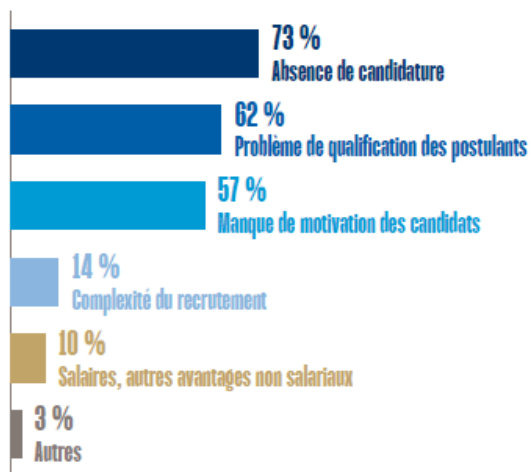
Difficultés de Recrutement par Région :

- Près de 60% des entreprises du paysage rencontrent des difficultés de recrutement sur l'ensemble du territoire français.
- Les régions les plus touchées sont le quart Nord-Est, la Corse et la Martinique, où les difficultés sont particulièrement prononcées.
- Ces difficultés semblent moins aiguës dans les régions comme la Guyane et la Guadeloupe.

PROPORTION D'ENTREPRISES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL PERMANENT

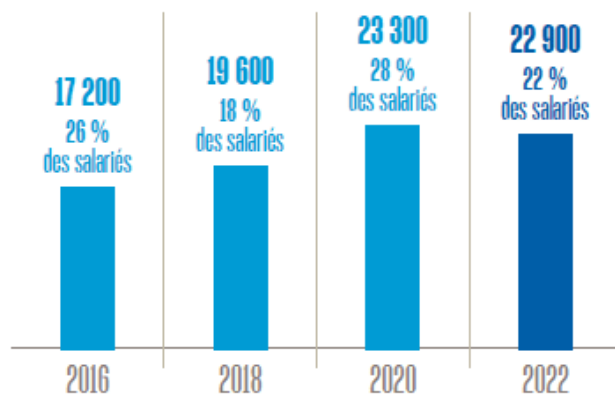


Proportion et Type de Difficultés :

- Une majorité significative d'entreprises (57%) éprouve des difficultés à recruter du personnel permanent, tandis que les problèmes de recrutement de personnel saisonnier sont moins fréquents (19%).
- Les principales difficultés rencontrées pour le recrutement permanent sont l'absence de candidature (73%), les problèmes de qualification des postulants (62%) et le manque de motivation des candidats (57%).
- D'autres facteurs, tels que la complexité du recrutement (14%) et les salaires ou autres avantages non salariaux (10%), jouent également un rôle.

Participation des Salariés à la Formation Continue :

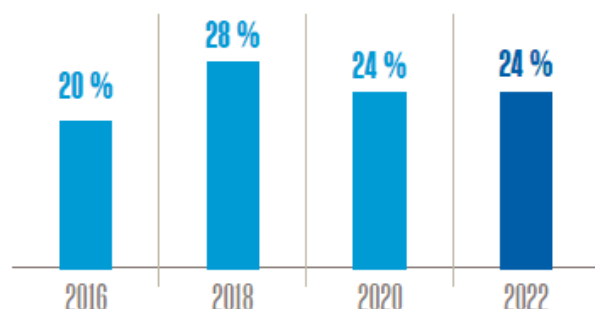
NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION



- En 2022, 22 900 salariés, soit 22 % des salariés, ont suivi une formation. Ce pourcentage est le plus bas depuis dix ans, indiquant une tendance à la baisse de la participation à la formation continue.
- La durée moyenne des formations a diminué, avec une moyenne de 3,5 jours de formation par salarié, ce qui peut refléter des contraintes de temps ou de ressources.
- Malgré la baisse globale, 50 % des entreprises ont informé leurs salariés sur leur Compte Personnel de Formation (CPF), et 2 100 salariés ont demandé à en bénéficier.

Investissements des Entreprises dans la Formation :

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
AYANT PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS
EN FORMATION AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE
PARMI CELLES EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ



- Environ un quart (24 %) des entreprises ont investi dans la formation au-delà de l'obligation légale, ce qui reste constant par rapport à 2020.
- Il y a une corrélation entre la taille de l'entreprise et les investissements en formation, avec 38 % des entreprises de plus de 20 salariés faisant de tels investissements, contre 17 % pour les plus petites entreprises.
- Les investissements en formation au-delà de l'obligation légale représentent 1 % du chiffre d'affaires, soulignant l'engagement des chefs d'entreprise envers la formation de leurs employés.

Analyse Globale : Ces données mettent en lumière l'importance accordée à la formation continue dans le secteur du paysage, malgré un déclin dans la participation des salariés à la formation. Les entreprises semblent reconnaître la valeur de la formation pour le développement des compétences et l'amélioration de la performance des salariés. Cependant, les entreprises pourraient devoir adopter des stratégies pour augmenter la participation à la formation continue, notamment en optimisant la durée des formations et en exploitant davantage les dispositifs comme le CPF. L'investissement constant d'un quart des entreprises dans la formation au-delà de leurs obligations suggère une reconnaissance de l'importance de la formation continue pour maintenir une main-d'œuvre qualifiée et compétitive.

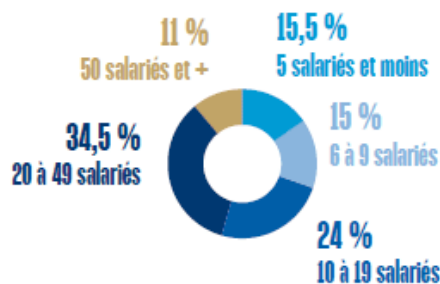
Répartition de la Masse Salariale Brute :

- La masse salariale brute totale du secteur pour l'année 2022 est de 1,88 milliard d'euros.
- Les entreprises de taille intermédiaire (20 à 49 salariés) détiennent la plus grande part de cette masse salariale avec 34,5 %, suivies par les entreprises de 10 à 19 salariés (24 %), celles de plus de 50 salariés (11 %), et enfin les plus petites entreprises (5 salariés et moins) et celles de 6 à 9 salariés représentent chacune environ 15 %.

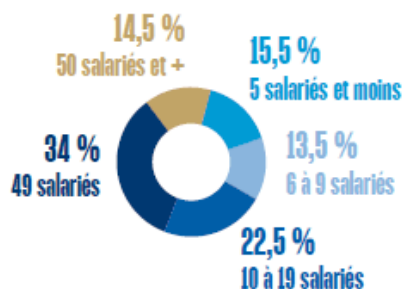
Répartition des Charges Sociales Patronales :

LA MASSE SALARIALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE
SELON L'EFFECTIF SALARIÉ
DES ENTREPRISES EN 2022
y compris les apprentis



RÉPARTITION DES CHARGES SOCIALES
PATRONALES SELON L'EFFECTIF SALARIÉ
DES ENTREPRISES EN 2022
y compris les apprentis



- Les charges sociales patronales totales du secteur pour 2022 sont de 572 millions d'euros.
- Comme pour la masse salariale, les entreprises de 20 à 49 salariés contribuent le plus (34 %), suivies de près par les entreprises de 10 à 19 salariés (22,5 %). Les plus grandes entreprises (50 salariés et plus) et les plus petites (5 salariés et moins) contribuent de manière équivalente environ 14-15 % chacune.

Analyse de la Masse Salariale :

- La masse salariale est en hausse, ce qui peut indiquer une croissance du secteur ou une augmentation des salaires.
- Le ratio masse salariale/chiffre d'affaires est resté stable à 24 % par rapport aux années précédentes, ce qui suggère que l'augmentation de la masse salariale est proportionnelle à la croissance du chiffre d'affaires du secteur.

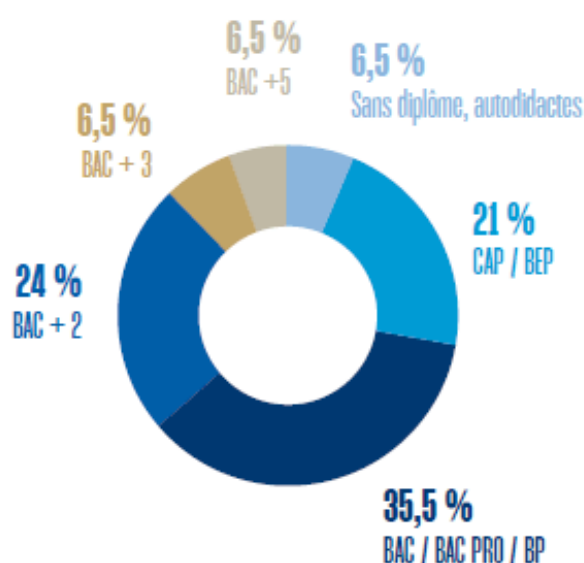
Implications : Ces données indiquent que les entreprises du paysage investissent significativement dans leur main-d'œuvre, en particulier dans les entreprises de taille intermédiaire, qui semblent être le pilier de l'emploi dans ce secteur. La stabilité du ratio

masse salariale/chiffre d'affaires signale une gestion cohérente des coûts salariaux en dépit de la croissance du secteur. Cela pourrait aussi refléter une stratégie d'investissement dans les ressources humaines pour soutenir la croissance et l'innovation au sein des entreprises du paysage.

Les chefs d'entreprise :

- La majorité, soit 35,5 %, des chefs d'entreprise du paysage possèdent un BAC, BAC PRO ou BP, ce qui indique un niveau d'éducation secondaire professionnel.
- 24 % ont un diplôme de niveau BAC + 2, ce qui suggère une formation de niveau universitaire courte ou technique.
- Une part égale de 6,5 % a soit un BAC + 5 (Master, Ingénieur ou équivalent), soit un BAC + 3 (Licence ou équivalent).
- 6,5 % des chefs d'entreprise du paysage sont sans diplôme ou autodidactes, révélant que l'expérience pratique et l'autoformation peuvent mener à des postes de direction dans ce secteur.
- 21 % ont un CAP ou BEP, indiquant une formation professionnelle initiale.

FORMATION INITIALE
DU CHEF D'ENTREPRISE



Démographie des chefs d'entreprise :

- Le profil type du chef d'entreprise dans ce secteur est un homme (92,9 % des cas), montrant un écart de genre significatif dans les postes de direction.
- L'âge moyen est de 42 ans, ce qui témoigne d'une certaine jeunesse parmi les dirigeants.
- 37 % des chefs d'entreprise ont un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui peut impliquer une importance accrue des formations supérieures pour gérer les

entreprises de paysage aujourd'hui.

Confiance et perspectives d'emploi :

- 36 % des chefs d'entreprise envisagent d'accroître leurs effectifs à court terme, indiquant un optimisme quant à la croissance du secteur et peut-être aussi en réponse à la tendance de l'augmentation des compétences observée dans les niveaux de formation.

Analyse : Le secteur du paysage semble valoriser à la fois la formation initiale et l'expérience pratique, comme en témoignent les divers niveaux de formation des chefs d'entreprise. L'âge relativement jeune des chefs d'entreprise et leur confiance dans la croissance future soulignent un secteur dynamique et en expansion. Cependant, le déséquilibre entre les sexes dans les rôles de direction indique que le secteur pourrait bénéficier d'une plus grande diversité et inclusion.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées concernant le secteur du paysage en France :

Croissance et développement durable : Le secteur du paysage connaît une croissance soutenue, comme le démontrent l'augmentation du chiffre d'affaires et l'expansion des activités. Cette croissance est portée par une demande croissante pour la création d'espaces verts, en particulier par les particuliers, reflétant une tendance sociétale vers plus de nature et de conscientisation environnementale. Les entreprises du paysage investissent également de manière significative dans le développement durable et dans des pratiques respectueuses de l'environnement, ce qui est illustré par l'augmentation des investissements RSE.

Profil des entreprises et de la main-d'œuvre : Le secteur emploie une main-d'œuvre majoritairement masculine et jeune, avec une moyenne d'âge autour de 35 ans. L'emploi est stable, avec une grande majorité de contrats à durée indéterminée (CDI). Il existe également une diversité dans la taille des entreprises, des TPE aux grandes entreprises, et dans les profils de formation des salariés, allant des diplômes professionnels aux niveaux d'enseignement supérieur.

Défis en matière de recrutement et de formation : Malgré la croissance, le secteur fait face à des difficultés de recrutement, principalement en raison de l'absence de candidatures, de la qualification insuffisante des postulants et d'un manque de motivation. Ces problèmes sont particulièrement aigus dans certaines régions et pour les ouvriers permanents. La formation continue semble en légère baisse, bien que les entreprises s'efforcent d'investir au-delà des obligations légales pour améliorer les compétences de leurs employés.

Gestion et vision des dirigeants : Les chefs d'entreprise du paysage sont souvent bien formés, avec une tendance à la détention de diplômes supérieurs. Ils sont généralement jeunes et démontrent une volonté d'expansion et d'embauche, indiquant un optimisme pour l'avenir du secteur. De plus, une attention particulière est portée à la motivation et à la fidélisation des salariés à travers des avantages tels que des plans d'épargne entreprise (PEE) et de retraite collective (PERCO).

Le secteur du paysage en France est dynamique et en croissance, avec une prise de

conscience croissante de l'importance du développement durable. Il offre des opportunités d'emploi stables et investit dans l'avenir de ses employés malgré les défis de recrutement.

Source des Illustrations : UNEP